



Juge d execution qui peut me renseigner urgent

Par **alain**, le **18/07/2011** à **20:48**

Bonjour,
je m explique un jugement a été rendu et signifier comme quoi j avais mon fils pendant les vacances scolaires mon avocate me dit que le jugement est exécutoire depuis le 16 juillet 2011 mais mon excompagne me dit que l affaire est confié au juge d execution que je vais bientôt recevoir une lettre or moi je n ai rien eu est ce que mon jugement est valable ??

Par **mimi493**, le **18/07/2011** à **21:02**

oui, l'ordonnance d'un JAF est exécutoire